

ACADEMIE DE
...NANTES.....

ETABLISSEMENT... CLG Léo
Delibes FRESNAY SUR SARTHE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance N°1

Date de convocation : 14 septembre 2017

Présidence de : Mme DENOS

Quorum : 12

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 6

Nombre d'absents : 3

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES				
I) <u>Affaires pédagogiques</u>				
↳ complément du rapport d'activités 2016-2017				
II) <u>Affaires financières</u>				
↳ DBM pour vote				
↳ Dons et legs				
↳ Sorties et séjours pédagogiques				

Signatures
Le Président

DENOS Cécile



Le Secrétaire

VILLATTE Céline



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : jeudi 28 septembre 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	DENOS Cécile	X							
	Adjoint	CHAPALAIN Agnès	X							
	Gestionnaire	CAIVEAU Gwénaëlle	X							
	CPE									
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme LABRETTE MENAGER Fabienne	X							
	Collectivité de rattachement	M. GALPIN Gérard		X						
	Groupement de commune	M. MARTIN Philippe		X						
	Commune siège	Mme BOUDIER Marie Noëlle			X					
Personnalités qualifiées		Mme BLOUET Nathalie	X							
		M. GOYER Fabrice	X							
Total										
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BARON Mathieu			X	CHANTREAU Guillaume				
		BELY Nolwenn			X	LEMARIE Elise				
		BEZANNIER Sandra	X			LEVEZIEL Lucile				
		CORMIER Christophe	X							
		TURPIN Christophe	X							
		VILLATTE Céline	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	CHERON Claude				X	VIGNETTE Carole			
		MARION Patrick	X				LEVOYER Catherine			
Total										
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme COUPE MARTINEZ Sylvie	X							
		Mme GROSOS Jézabel			X					
		Mme MONTOUT Valérie	X							
		Mme SAVY Sylvie			X					
		M. TRONCHET Pascal	X							
	Elèves	TESSIER Iris	X				DROUET Hugo		X	
		SAVY Léa				X	FEMOLANT Médulyne			
Total		23+1								

Procès-verbal du CA du 28 septembre 2017

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 18h20 :14 présents sur 25 membres.
Arrivée de Mme Labrette-Ménager à 18h30.
Le secrétariat de séance est confié à Mme VILLATTE, professeur.

I- Adoption du procès-verbal du CA n°6 du 9 juin 2017.

Vote à l'unanimité Pour : 14

II- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1- Complément du rapport d'activités 2016-2017, un livret est remis à chaque membre.

Madame la principale présente les principaux indicateurs de ce rapport d'activités. Le taux de reçus au brevet est supérieur à celui des années précédentes (92,4% sur l'établissement, pour 89,7 % au niveau départemental), ce qui s'explique en partie par la mise en place du nouveau brevet. Le calcul des points attribués aux compétences a fait remonter les moyennes. Beaucoup plus d'élèves avaient obtenu le nombre de points nécessaire avant même de passer les épreuves,

Éducation à l'orientation :

Le taux de passage des élèves de 3ème vers la 2nde est de 65 % en septembre. Seulement la moitié des élèves ayant demandé une place en apprentissage l'ont obtenu, et 2 élèves se retrouvent sans solution. **Mme Labrette-Ménager** souligne que des directives ont été lancées concernant les élèves décrocheurs car beaucoup trop quittent leur affectation au lycée ou se retrouvent sans solution d'orientation dès la fin de collège. **Mme la Principale** souligne qu'une plateforme de décrocheurs a été mise en place pour suivre ces élèves sans solution. Des explications sont données sur le second tour d'affectation par Mme la Principale, suite à une question de Mme Coupé-Martinez.

Volet Santé-Citoyenneté :

Mme Desauge, infirmière du collège, est présente 3 jours par semaine. **Mme Bezannier** rappelle que son temps de présence important dans le collège est lié à la classe d'ULIS. Mme Desauge répartit ses actions dans le collège comme suit : 54 % de son temps est consacré au soin, à l'accueil et l'écoute des élèves ; 24 % aux actions éducatives (voir annexe du rapport d'activités) ; et le reste en réunion d'équipe de suivi et cellule de veille.

Bilan des associations :

Mme Coupé-Martinez, présidente du FSE, prend la parole : il y a eu 82 % d'adhérents pour l'année 2016-2017. Le FSE a participé à hauteur de 850€ pour l'UNSS, 590€ pour les baby-foot, 3868 € pour les séjours et 1753€ pour les clubs et sorties diverses. Cette année est une année déficitaire car il n'y a pas eu comme les années précédentes de tombola, ni de spectacle à Mamers qui permettait de vendre boissons et gâteaux. Une assemblée générale aura lieu le 17 octobre pour faire un point sur les nouveaux projets de cette année (mail à suivre pour inviter les professeurs).



III- AFFAIRES FINANCIERES

1- EXERCICE 2017- DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE POUR VOTE

Mme CAIVEAU, Gestionnaire, présente aux membres du Conseil d'administration la D.B.M. suivante pour vote :

DBM : Prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 3000€. Cette somme servira à l'achat de 10 tablettes avec protections en EPS. Elles seront utilisables pour l'ensemble du cycle.

Mr Cormier indique que lors de la formation numérique de l'an dernier les formateurs avaient pris pour exemple l'utilisation de tablettes en EPS et avaient présenté l'apport pédagogique de cet outil.

Mme Bezannier regrette que nous soit imposé le système d'exploitation Windows car il y a peu d'applications pédagogiques exploitables, le système Android est beaucoup plus intéressant.

Mme Caiveau nous informe que l'enveloppe du Conseil départemental destinée aux subventions d'achat de matériel est d'ores et déjà épuisée. Certains achats devront être financés sur l'enveloppe budgétaire du collège alors qu'il était prévu initialement d'utiliser la dite subvention. C'est une recette en moins pour le collège. Il faudra sans doute faire les futures demandes très tôt, avant le mois de juin pour espérer obtenir des subventions.

Vote à l'unanimité – pour : 15

Décision budgétaire modificative pour information, 2 subventions ont été reçues dans le cadre du PEAC : 580 € pour le projet « Machine Delibes », et 900 € pour l'EPI « Regards sur les médias ». Elles sont rattachées au budget sur des lignes spécifiques.

2- DONS ET LEGS

Mme La Gestionnaire demande au Conseil d'Administration d'autoriser le don du FSE à hauteur de 1753,75 € dans le cadre des sorties mises en place dans l'établissement.

Vote à l'unanimité – pour : 15

3- SORTIES ET SÉJOURS PÉDAGOGIQUES

⑤ SORTIE À BAYEUX

Sortie pour les 3 classes de 5ème et la classe d'Ulis. Dans la mesure où certaines sorties n'ont pas pu avoir lieu l'an dernier (voyage en Italie, sortie au parlement), il est demandé aux membres du CA de voter un nouveau tarif concernant la participation financière des familles. L'établissement va utiliser une partie du reliquat de la dotation globalisée afin de demander une participation de 12 € au lieu des 15 € initialement prévus.

Vote à l'unanimité – pour : 15

⑤ SÉJOUR EN ANGLETERRE

Séjour du 19/02/2018 au 23/02/2018 (niveau 3ème et quelques élèves de 4ème : 53 élèves et 4 accompagnateurs). La participation demandée aux familles est à hauteur de 263 €, l'établissement participe à hauteur de 995,38 €.

Mme La Gestionnaire demande au Conseil d'Administration d'autoriser le chef d'établissement à :



- signer les contrats et conventions
- voter le montant de la participation aux familles
- voter les conditions de désistement des familles et de remboursement : souscription d'une assurance individuelle de 9 € par élève et d'une extension pour une annulation totale (2€ par élève pris en charge par l'établissement)

Vote à l'unanimité – pour : 15

⑤ SORTIE PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Niveau 6ème, 76 participants , 7 accompagnateurs. Sortie prévue le 15 mai 2018.

Il est demandé aux membres du CA de voter pour :

- la signature des contrats
- la perception de subventions
- le montant de participation aux familles (à hauteur de 15 €)
- les conditions de remboursement

Vote à l'unanimité – pour : 15

Mme Coupé-Martinez se fait l'écho de certains parents qui lors de la dernière réunion de juin ont pointé un manque de transparence et d'équité concernant le financement des voyages. Tous les élèves ne sont pas adhérents, mais tous bénéficient des subventions du FSE.

Mme Caiveau indique alors que le FSE pourrait reverser directement l'aide aux familles. Autre solution envisagée : participer à la hauteur du nombre d'adhérents pour chaque sortie. Mme Caiveau souligne que l'on aura alors des tarifs différenciés pour chaque sortie, et qu'il faudra voter sortie par sortie le tarif demandé.

⑥ SEJOUR SKI

Du 23 au 27 mars 2018. Il y a pour l'instant 56 élèves volontaires, le nombre est en dessous de celui escompté. Mme Barbier a tenté de réserver un car de 61 places (au lieu de 71 places), ce qui aurait permis de baisser la participation demandée aux familles, mais cela n'a pas été possible, tous les cars pour cette période étant déjà pris.

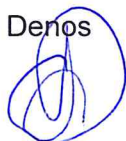
Mr Cormier ajoute que nous sommes obligés de réserver d'une année sur l'autre, sans avoir connaissance de toutes les données (comme le nombre d'élèves intéressés) si nous voulons maintenir le voyage, les centres étant pris d'assaut. Il faut donc prévoir au maximum pour être sûr que tous les élèves auront leur place.

Clôture de la séance à 19h22

La Présidente de séance,

La secrétaire de séance,

Mme Denos



Mme Villatte

